



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer du 15 juillet 2015 : les contingents d'autorisations de plantation proposés pour 2015

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole s'est réuni le 15 juillet 2015, sous la présidence de Jérôme Despey.

Autorisations de plantation de vignes : les contingents AOC, IGP et VSIG pour 2015

Conformément à la nouvelle gouvernance du potentiel de production mise en place à partir de 2015 et après les avis de la commission permanente AOC et de la commission nationale IGP de l'INAO, le Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer s'est prononcé sur les arrêtés relatifs aux contingents d'autorisations de plantation de vignes destinées à produire des vins AOC, des vins à indication géographique protégée (IGP) et des vins sans indication géographique (VSIG) pour 2015 (soit 2 258 ha pour les AOC, 4 679 ha pour les IGP et 720 ha pour les VSIG).

OCM vitivinicole : point sur la consommation de l'enveloppe nationale 2014/15 et l'évolution du programme national vin 2014/2018

Un point sur la consommation des crédits de l'enveloppe 2014/15 du programme quinquennal français de l'OCM vitivinicole (pour mémoire 280 M€) a été présenté aux membres du Conseil. Au 10 juillet 2015, la consommation des crédits de l'enveloppe 2014/15 du programme français s'élève à 130,9 millions d'euros, soit par mesures :

- 54,8 M€ pour la restructuration et reconversion du vignoble ;
- 37,1 M€ pour les investissements des entreprises ;
- 35,1 M€ pour la promotion sur les marchés des pays tiers ;
- 3,9 M€ pour les prestations viniques.

À cette occasion, le Conseil s'est félicité de la confirmation apportée par la Commission européenne à la France de la possibilité de payer des mesures de l'OCM au-delà du 15 octobre 2018 et a tenu à remercier le Président de la République et le ministre en charge de l'agriculture, qui avaient porté cette demande.

Les membres du Conseil ont donné un avis favorable sur la décision encadrant la restructuration du vignoble pour 2016/2018 (ouverture de nouveaux plans collectifs de restructuration pour 2016/2018, clarification et articulation avec le nouveau régime d'autorisations de plantation).

Le Conseil a également acté le principe d'augmenter la dotation consacrée à la mesure pour l'investissement des entreprises, qui passe à 150 M€ (au lieu de 100 M€) et donné un avis favorable sur un projet de décision du directeur général de FranceAgriMer relative à l'ouverture d'un appel à propositions en 2015 pour la promotion pays tiers pour 2016/2017/2018.

Commerce extérieur vins : le bilan 2014

En 2014, les exportations françaises de vin ont représenté 14,4 millions d'hectolitres pour un chiffre d'affaires de 7,73 milliards d'euros, soit une légère baisse (- 1 % en volume et en valeur par rapport à 2013). Après trois années de croissance forte entre 2009 et 2012, particulièrement en valeur, les exportations françaises semblent se stabiliser. Par destination, l'Allemagne reste le premier marché en volume et le Royaume-Uni en valeur. L'ensemble des pays de l'Union européenne représente plus de 62 % des débouchés, en volume. À noter, le maintien en Chine (9 % en parts de marché volume).

Les importations françaises de vin ont, quant à elles, fortement augmenté en 2014 (+ 23 % avec 6,4 Mhl par rapport à 5,2 Mhl en 2013), mais avec une valorisation en baisse de 5 % (620 millions d'euros en 2014 par rapport à 650 M€ en 2013), en raison de l'augmentation des importations de vrac d'Espagne – ces vins ne se retrouvent cependant pas uniquement sur la table des consommateurs et servent notamment au marché des bases industrielles.

Le solde de la balance commerciale des vins affiche un excédent de plus de 7,1 milliards d'euros en 2014 (en léger recul par rapport à 2013). Quant au secteur des vins et spiritueux, il perd une place en 2014 et devient le troisième poste excédentaire de la balance commerciale française (après l'aéronautique et la chimie-parfum).

Vins effervescents : ventes et achats en grande distribution en 2014

Les ventes de vins effervescents en grande distribution (hors hard discount) ont représenté 167,4 millions de cols en 2014 pour 1,37 milliard d'euros de chiffre d'affaires, soit une augmentation en volume (+ 0,8 %) comme en valeur (+ 2,3 %) par rapport à 2013. Sur ce marché, on note une augmentation des ventes de Crémants en volume et la progression lente mais régulière des ventes de vins étrangers, avec cependant une valorisation moindre (5,7 % en volume de parts de marché et 3,2 % en valeur pour les vins étrangers).

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière viticole sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer, via le lien suivant : [etudesfilieroviticole](http://etudesfilieroviticole.fr)

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr
